

Le lundi 8 Mars 2021

Après les premières de cordées, les premières de corvées



Le 8 mars, c'est la journée internationale de lutte pour les droits des femmes. Un moment crucial pour appeler à largement se mobiliser à l'occasion de grèves féministes pour exiger l'égalité au travail comme dans la vie. Notre mot d'ordre :

à travail égal, salaire égal !

Comme inscrit en principe dans la loi et dans toutes les conventions internationales.

Le 8 mars, femmes comme hommes, faisons grève, manifestons et débrayons à 15h40 pour dénoncer les inégalités salariales !

La crise sanitaire a été dévastatrice dans le secteur de l'aide, de l'accompagnement et soins à domicile précarisant encore plus les emplois et en dégradant toujours plus les conditions de travail. Une situation stressante pour ces femmes en première ligne dont leur métier a été reconnu « indispensable » à la vie, et qui au quotidien assistent les populations les plus en difficultés de notre société.

La branche à domicile, composée en majorité de femmes, (95%) représente plus de 226 000 salariés en France.

C'est sans doute un des secteurs de notre économie rendu le plus précaire et le plus impacté par les temps partiels subis (89%) parce que nous n'avons pas d'autre choix, pour des salaires allant de 900 à 1150 euros, des centaines de milliers de femmes largement sous-payées et non reconnues dans leurs missions.

Il devient urgent de revaloriser nos métiers dits « essentiels » de l'aide, de l'accompagnement et des soins à domicile. Nous devons faire entendre nos revendications à nos employeurs et au gouvernement et imposer sans attendre :

- L'agrément immédiat de l'avenant 43 portant sur la classification et les rémunérations qui serait un premier pas vers une revalorisation salariale.
- L'application et l'amélioration de la convention collective BAD et de l'accord de branche.
- La prise en compte de tous nos frais professionnels.
- La prise en charge financière de la perte d'autonomie intégrée à la branche maladie de la sécurité sociale et financée par les cotisations sociales.

Ce 8 mars 2021, la CGT remet dans la lumière les premières de corvée. Nous revendiquons de faire reconnaître les qualifications, des augmentations de salaire, et la création d'emplois stables.

Cette revalorisation des métiers de la branche à domicile à prédominance féminine est indispensable pour faire progresser l'égalité professionnelle, lutte de toute la CGT.

Autour du 8 mars, agissons sur nos lieux de travail pour exiger l'égalité professionnelle. Arrêtons-nous à 15h 40, heure à laquelle chaque jour les femmes arrêtent d'être payées.

Le rendez-vous du 8 mars, « journée mondiale de lutte pour les droits des femmes », est dans tous les agendas CGT, mais le combat pour la reconnaissance des métiers féminisés, pour l'égalité professionnelle.

**Si c'est bien toute l'année que
nous devons mener le combat...**

**Soyons nombreuses et nombreux
le lundi 8 mars 2021
à revendiquer l'égalité !**